



**PROCÈS-VERBAL DE LA
296^e RÉUNION DU CONSEIL SYNDICAL
tenue le jeudi 28 janvier 2016 à 11 h 45
Local 4433, pavillon Albert-Tessier**

Présences — Absences

Départements	Délégué (e) s	Présent	Absent
Anatomie	Lucie Hamelin	P	
Biologie médicale	Michel Cyr	P	
Chimie, biochimie et physique	François Brouillette		A
Chimie, biochimie et physique	Pierre Benard		A
Chiropratique	Djamel Ramla		A
Chiropratique	Christian Linard	P	
Ergothérapie	Ginette Aubin	P	
Études en loisir, culture et tourisme	Romain Roult	P	
Finance et économie	Foued Chihi		A
Génie chimique	James Agbébavi	P	
Génie électrique et informatique	Loïc Boulon	P	
Génie industriel	François Gauthier	P	
Génie mécanique	Lotfi Toubal	P	
Langues modernes et traduction	Maureen-Claude Laperrière		A
Lettres et communication sociale	Johanne Prud'homme	P	
Management	Cécile Fonrouge	P	
Mathématiques et informatique	Amar Bensaber Boucif	P	
Mathématiques et informatique	Alain Goupil	P	
Orthophonie	Marie-Ève Caty	P	
Philosophie et des arts	Jean-Paul Martel	P	
Philosophie et des arts	Marie-Josée Plouffe		A
Psychoéducation	Lyne Douville	P	
Psychoéducation	Charles Viau-Quesnel	P	
Psychologie	Michael Cantinotti	P	
Psychologie	Yvan Leroux	P	
Sciences comptables	Daphné Drouin	P	
Sciences comptables	Jocelyne Gosselin	P	
Sciences de l'activité physique	Vincent Cantin	P	
Sciences de l'activité physique	Émilie Lachance	P	
Sciences de l'éducation	France Beaumier	P	
Sciences de l'éducation	Ghyslain Parent	P	
Sciences de l'environnement	Guy Samson		A
Sciences humaines	Marise Bachand		A
Sciences infirmières	Liette St-Pierre		A
Sciences infirmières	Éric Ahern		A
Comité exécutif	Officiers	Présent	Absent
Ismaïl Biskri	Président	P	
René Lesage	VPRT	P	
Monique Cadrin	VPAS	P	
Adel Omar Dhamane	VPAU	P	
Diane Saint-Laurent	VPSC	P	
Sylvain Beaudry	Trésorier	P	
Jocelyn Perreault	Secrétaire	P	

**Ces délégués ont informé le secrétariat de leur absence.*

Le professeur Jocelyn Perreault, secrétaire, anime la rencontre et Alain Gamelin, conseiller aux affaires universitaires, agit à titre de secrétaire.

CS-296-28-01-16-01 Mot de bienvenue du président

Le Président souhaite la bienvenue et une bonne année 2016 aux délégués et les remercie de leur présence.

Comme, il constate la présence de nouveaux délégués, il les invite à se présenter et à indiquer le département qu'ils représentent.

CS-296-28-01-16-02 Vérification du quorum

Le Président déclare l'assemblée ouverte puisque le quorum de 30 % des délégués syndicaux prévu à l'article 37 des statuts du SPPUQTR est atteint.

Il signale que l'avis de convocation a été expédié dans les délais prescrits.

Il termine en confiant l'animation de la rencontre au professeur Jocelyn Perreault, secrétaire du comité exécutif.

CS-296-28-01-16-03 Adoption de l'ordre du jour

L'animatrice présente le projet d'ordre du jour et invite les délégués, si nécessaire, à ajouter des points à affaires nouvelles.

1. Mot de bienvenue du Président
2. Vérification du quorum
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Compressions budgétaires à l'UQTR : rapport
5. Rapport du comité des relations de travail
6. Le régime de retraite de l'UQ
7. **Tribune des délégués et des déléguées**
8. Composition du comité des affaires universitaires du Syndicat
9. Adoption du procès-verbal de la 295^e réunion du conseil syndical
10. Suites à donner aux réunions du comité exécutif et du conseil syndical
11. Information et dépôt de documents :
 - 11.1. Dépôt des procès-verbaux du comité exécutif : 519^e et 520^e réunions
 - 11.2. Dépôt de l'agenda syndical de février 2016
 - 11.3. Rapport sur les dossiers de la FQPPU
12. Affaires nouvelles
13. Date de la prochaine rencontre : 25 février 2016
14. Levée de l'assemblée

Sur motion dûment proposée par le comité exécutif et appuyée par le professeur Yvan Leroux, délégué du Département de psychologie, il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la 296^e réunion du conseil syndical.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

CS-296-28-01-16-04 Compressions budgétaires à l'UQTR : rapport

L'animatrice invite le VPRT à présenter le point.

Le VPRT rappelle le cheminement du dossier depuis la réunion du conseil syndical du 26 novembre 2015. Il présente la chronologie des gestes posés.

Il attire l'attention des délégués sur les hypothèses de réduction temporaire des coûts de la convention collective et les conditions préalables présentées aux délégués syndicaux à ce moment.

Il présente les résultats du sondage réalisé auprès des professeurs sur la question concernant un moratoire sur le plancher d'emploi des professeurs en contrepartie d'un rattrapage salarial.

Il mentionne le récent courriel (21 janvier) expédié aux professeurs faisant part de la nécessité de suspendre, pour une période de six semaines, le processus d'embauche en cours.

Le VPRT présente en terminant une série de diapositives illustrant la croissance des postes de professeur et le nombre d'étudiants à l'UQTR depuis les années 2008-2009, l'évolution récente des postes à l'Université de Sherbrooke, les échelles salariales dans quelques constituantes de l'UQ et les augmentations de salaire prévues à l'UQAC.

Le VPRT insiste sur la nécessité de suspendre le processus d'embauche actuel pour une période de six semaines afin de permettre de finaliser les discussions sur les hypothèses de travail.

À la fin de la présentation du VPRT, l'animateur propose une période de plénière d'environ trente minutes afin de favoriser les échanges. L'animateur précise qu'il pourra y avoir une nouvelle période d'échanges par la suite.

Au cours de la plénière, les délégués syndicaux font valoir les éléments suivants :

- Est-ce que les échanges actuels sont nécessaires considérant l'annonce du gouvernement du Québec et la désignation d'un nouveau ministre de l'Éducation et de l'enseignement supérieur qui pourrait améliorer les conditions de financement des universités;
- Est-ce que la proposition d'augmenter de 30 % les cours en supplément de tâche ne risque pas de démontrer que les professeurs peuvent donner, en tâche normale, cinq cours par année et avoir un impact important sur les activités de recherche des professeurs;
- La démarche du Syndicat apparaît comme inappropriée et aura des conséquences graves sur l'embauche de nouveaux professeurs dont ont besoin plusieurs départements. La question du sondage était prématurée considérant le peu d'information dont disposaient les professeurs sur les enjeux des échanges. Le courriel annonçant la suspension du processus d'embauche actuel n'aurait pas dû être signé par le Syndicat. Avant de poursuivre les discussions, les hypothèses devraient être discutées en assemblée générale.
- L'arrivée d'un nouveau recteur ne risque-t-elle pas de changer la situation?
- Avant de poursuivre les échanges sur les hypothèses présentées, il faudrait s'assurer que la Direction et l'ensemble des autres groupes d'employés ont aussi consenti des efforts à faire pour améliorer la situation financière de l'UQTR. De plus, il est irréaliste d'envisager d'effacer un déficit de 20 M\$ en deux ans.
- Les directions d'universités, à l'UQTR comme ailleurs, ont été relativement frileuses à dénoncer les compressions budgétaires du gouvernement. On rappelle que le vice-recteur aux ressources humaines de l'UQTR (VRRH) a déposé au conseil d'administration de l'UQTR une série de mesures de compressions touchant les professeurs, dont des amendements au plancher d'emploi et l'ajout d'un cinquième cours.
- La proposition d'un moratoire sur le plancher d'emploi est inacceptable et aurait dû être présentée à l'ensemble des professeurs avant d'en discuter

avec la direction de l'UQTR. Il faudrait plutôt discuter d'autres aspects de la convention collective.

- Le Syndicat aurait dû proposer d'utiliser une partie des économies réalisées en augmentant les dégage­ments de recherche plutôt qu'un rattrapage salarial. Il faudrait aussi insister sur le fait qu'il s'agit d'une diminution du plancher d'emploi, car les postes qui se libèrent durant l'année (une quinzaine) pourront être comblés.
- On rappelle que la convention collective prévoit une ouverture des négociations en juin 2016 et la fin de la convention collective en juin 2017. Considérant la situation financière de l'université, il est fort probable que la direction tentera d'obtenir des professeurs des concessions qui permettront de réduire le déficit. Il est peu probable que le Syndicat soit en mesure de mieux négocier à ce moment que maintenant. On rappelle que l'UQTR a droit de lockout à la réouverture de mai 2016.
- On reconnaît la situation difficile du comité exécutif. La consultation menée par le Syndicat reste biaisée et il aurait été intéressant de connaître les commentaires formulés par les professeurs. Il est malheureux que **le point d'ancre** ait été publié après la réalisation du sondage.
- Avant de consulter l'ensemble des professeurs sur les hypothèses de concessions, il fallait attendre une contreproposition de la direction afin d'évaluer la pertinence de poursuivre les échanges. Il semble évident que le Syndicat dispose d'un meilleur rapport de force aujourd'hui qu'il en aura en juin 2016.
- Un délégué se dit en accord avec la stratégie du comité exécutif, mais croit qu'il serait préférable de réclamer l'amélioration des conditions de travail des professeurs plutôt qu'un rattrapage salarial. L'augmentation des dégage­ments de recherche lui apparaît beaucoup plus intéressante.
- Un délégué rappelle qu'à son embauche l'UQTR comptait 341 postes de professeur et qu'aujourd'hui on en compte 449, alors que les autres universités n'embauchent presque plus. Un moratoire sur le plancher d'emploi apparaît alors intéressant.
- Le VPRT rappelle que pour le comité exécutif, il est assez évident que le Syndicat devra faire des concessions temporaires afin de réduire les coûts de la convention collective. L'ouverture des négociations sur les salaires et le plancher d'emploi en juin 2016 laisse croire qu'il est plus intéressant de discuter avec la direction de ces questions maintenant. Si la convention ne prévoyait pas cette ouverture de la convention, la situation aurait été très différente.
- Le VPRT signale que le comité exécutif avait prévu une rencontre d'information avec l'ensemble des professeurs lorsque la direction aurait fait connaître son appréciation sur les propositions syndicales.

L'animateur annonce la fin de la plénière.

Le professeur Alain Goupil, délégué du Département de mathématiques et informatique, appuyé par le professeur Ghyslain Parent, délégué du Département des sciences de l'éducation, propose de tenir le plus rapidement possible une rencontre d'information du conseil syndical, à laquelle sera invité l'ensemble des professeurs, afin de discuter des hypothèses de réduction des coûts de la convention collective et des conditions fixées pour la signature d'une entente. Le vote n'étant pas demandé, la proposition est adoptée à l'unanimité.

CS-296-28-01-16-05 Rapport du comité des relations de travail

L'animateur invite le VPRT à présenter le point.

Cours atypiques

Le VPRT indique que les échanges avec la direction se sont poursuivis sur la reconnaissance des cours à l'étudiant. Le décanat de la gestion académique des affaires professorales (DGAAP) pourrait considérer la valeur d'un cours, en plus du système Clarder, le nombre d'étudiants et les crédits de recherche. Il faudrait toutefois que les politiques départementales d'attribution des tâches contiennent les balises nécessaires permettant d'évaluer l'ampleur de la tâche reliée aux cours.

Processus d'arbitrage

Le VPRT souligne que le CRT discute avec la direction sur les modalités de sélection des arbitres du travail afin de réduire les délais pour le cheminement de certains griefs.

Moratoire sur le remplacement des ordinateurs

Le VPRT souligne qu'il semble y avoir un imbroglio sur le remplacement des ordinateurs destinés aux professeurs à la suite de la fin du moratoire.

Des professeurs se sont plaints que les appareils fournis par l'Université ne seraient pas aussi performants qu'antérieurement.

Des discussions ont lieu avec le vice-recteur aux ressources humaines de l'UQTR (VRRH) afin d'élucider la question et de corriger la situation si nécessaire.

CS-296-28-01-16-06 Le régime de retraite de l'UQ

Considérant l'heure, l'animateur propose de reporter à la prochaine réunion le point portant sur l'impact du projet de loi 75 sur le régime de retraite de l'UQ.

La recommandation est acceptée à l'unanimité.

CS-296-28-01-16-07 Tribune des délégués et des déléguées

L'animateur invite les délégués à faire part des questions soulevées par leurs collègues ou à signaler les événements qui ont marqué le développement de leur département au cours des derniers mois.

La professeure Monique Cadrin, déléguée du Département de biologie médicale, signale que le décanat des études invite actuellement les départements à adopter un nouveau gabarit pour la présentation des plans de cours. Ce nouveau gabarit considère des modifications proposées dans le projet d'amendement du règlement sur le cheminement des étudiants de premier cycle qui n'a toujours pas été adopté par la commission des études.

Le VPAU signale que les professeurs n'ont pas à tenir compte de ce nouveau gabarit. Il rappelle que le comité exécutif avait dénoncé certains aspects du projet d'amendement du règlement sur le cheminement des étudiants de premier cycle qui pouvaient être considérés comme une menace à la liberté académique des professeurs.

La professeure Lyne Douville, déléguée du Département de psychoéducation, signale que l'Assemblée département n'a pas appuyé le nouveau gabarit de plans de cours.

Les délégués invitent le comité exécutif à prendre les moyens nécessaires pour s'assurer que ce nouveau gabarit des plans de cours ne menace pas la liberté académique des professeurs.

CS-296-28-01-16-08 Composition du comité des affaires universitaires du Syndicat

L'animateur signale que le comité exécutif souhaiterait ajouter un membre statutaire au comité des affaires universitaires du Syndicat. Le CAU est composé actuellement du VPAU, d'un professeur du conseil d'administration, d'un professeur de la commission des études, d'une direction de département, d'une direction de comité de programmes et d'un certain nombre de professeurs désignés par le conseil syndical.

Le comité exécutif souhaiterait ajouter un représentant des directions d'unités de recherche.

Après un appel de candidature, le professeur Serge-Théophile Nomo, directeur du Laboratoire de recherche et d'intervention sur le développement de l'entreprise dans les pays en développement, a déposé sa candidature.

Le VPAU précise que le comité exécutif souhaite augmenter la représentativité des activités de recherche au CAU.

La proposition du comité exécutif d'ajouter un représentant des directions des unités de recherche au comité des affaires universitaires du Syndicat est appuyée par la professeure France Beaumier, déléguée du Département des sciences de l'éducation, et est adoptée à l'unanimité.

CS-296-28-01-16-09 Adoption du procès-verbal de la 295^e réunion du conseil syndical

Après avoir pris connaissance du procès-verbal de la 295^e réunion du conseil syndical tenue le 26 novembre 2015, les délégués confirment la conformité.

Sur motion dûment proposée par le professeur Christian Linard, délégué du Département de chiropratique, appuyée par le professeur James Agbebavi, délégué du Département de génie chimique, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la 295^e réunion du conseil syndical du Syndicat des professeurs et des professeures de l'UQTR (SPPUQTR) tenue le 26 novembre 2015.

CS-296-28-01-16-10 Suites à donner aux réunions du comité exécutif et du conseil syndical

L'animateur attire l'attention des délégués sur les nouveaux points ajoutés aux suites à donner aux réunions du comité exécutif et du conseil syndical :

1. Organiser un dîner-conférence sur la Fondation de l'UQTR;
2. Réviser les critères d'attribution des bourses d'études du Syndicat;
3. Organiser une conférence sur les impacts des compressions budgétaires de l'UQTR sur l'économie régionale;
4. Proposer à la Direction une nouvelle formule pour la sélection des arbitres afin d'accélérer le cheminement des dossiers;
5. Signer une lettre d'entente afin de surseoir au processus d'embauche.

CS-296-28-01-16-11 Information et dépôt de documents

11.1. Dépôt des procès-verbaux du comité exécutif : 519^e et 520^e réunions

L'animateur attire l'attention des membres sur les procès-verbaux des 519^e et 520^e réunions du comité exécutif tenues les 12 novembre et 3 décembre 2015. Il invite les délégués qui désirent obtenir plus d'information à adresser leurs questions aux officiers du comité exécutif.

11.2. Dépôt de l'agenda syndical de février 2016

L'animateur invite les délégués à prendre note des éléments de l'agenda syndical du mois de février 2016.

11.3. Rapport sur les dossiers de la FQPPU

Le trésorier du Syndicat, qui est aussi trésorier de la Fédération québécoise des professeures et des professeurs d'université (FQPPU), signale les principaux dossiers traités par la Fédération au cours des derniers mois.

- Lancement d'un document synthèse sur le financement de la recherche dans les universités.
- Organisation d'un colloque sur la gouvernance universitaire dans le cadre de l'ACFAS.
- La Fédération a formé un comité d'études sur l'impact des TIC dans la tâche du professeur d'université.
- L'embauche d'un professionnel de recherche.
- Le 25^e anniversaire de fondation de la Fédération en 2016.

CS-296-28-01-16-12 Affaires nouvelles

Aucune question discutée à ce point.

CS-296-28-01-16-13 Date de la prochaine réunion

La date de la prochaine réunion du conseil syndical est fixée au jeudi 25 février 2016.

CS-296-28-01-16-14 Levée de l'assemblée.

La séance est levée à 15 h 40.

Le président

L'animateur et secrétaire

Original signé

Original signé

Ismail Biskri

Jocelyn Perreault